

Compte rendu du Conseil d'écoles**- Appel des membres.**Présents :

- Equipe enseignante : Laurence Berti, Stéphanie Bertin, Frédéric Collé, Laurence Dhainaut, Chrystelle Eysseric, Aude Filomenko, Odile Michalak, Corinne Parizot, Tiphaine Rodrigues, Delphine Seilhan

- SIVOS, mairies, Communauté de Communes : M Vadot , M Lemahieu ; M Sordel, Mme Card ; M Petit

- Parents élus élémentaire : Françoise Jovignot, Nathalie Méline, Mylène Monin, Nathalie Quenot, Nathalie Vadot Laporte

- Parents élus maternelle : Emmanuelle Ong Pina

Excusés : Mme Taalo, Mme Dumont, Mme Richard, Mme Guyon, Mme Poivre, M Belin, Mme Nouvier, Mme Terrand, Mme Costerousse, Mme Taleb, Mme Rémond, M Grandjean, Mme Latroyes

- la séance est ouverte à 18h, Madame Vadot est désignée **secrétaire de séance**.

- Rappel du **rôle des représentants des parents** d'élèves, la parole est donnée à Madame Jovignot : les parents font partie de la communauté éducative, leurs représentants siègent au conseil d'école, où ils ont un avis consultatif, ils font le lien avec les enseignants pour ce qui concerne le fonctionnement général de l'école et le bien-être des enfants.

- Effectifs et répartition

élémentaire :	CP 21	CE1 20	CE2 22	CM1 24	CM2 20,	total : 107
maternelle :	TPS / PS 20	PS / MS 23	GS 21	total : 64		

- Lecture du règlement intérieur

L'article 2 est modifié : l'utilisation de blanc correcteur est laissé à l'appréciation de l'enseignant. Le règlement de l'école élémentaire et celui de l'école maternelle sont adoptés à l'unanimité. Ils seront distribués aux parents d'élèves pour information et signature.

- Sécurité

Les Plans Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) ont été révisés pour les deux écoles et seront transmis aux mairies et à l'Inspection départementale.

Une alerte incendie a été réalisée à Soirans le 5 novembre en présence de l'Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'hygiène et de la sécurité de l'Inspection départementale.

Ces alertes seront réalisées à Tréclun et Pluvet très prochainement.

- Coopératives scolaires

au 1 septembre 2010 le solde du compte pour les écoles élémentaires était de 4193,90€

(par classe : CP : 1268,18 € ; CE1 : 1065,21€ ; CE2 : 482,87€ ; CM1 : 789,98€ ; CM2 : 587,66 €)

le solde du compte pour la maternelle était de 1456,41€

Les cotisations 2010-2011, d'un montant de 1552 €, sont réparties entre les 8 classes.

- Projets :

10 novembre : musée des beaux arts de Dijon (CP et CE1)

15 novembre : animation, semaine de l'énergie (CM1 et CM2)

22 novembre : prévention routière (CM2)

29 novembre : théâtre de marionnettes (maternelle)

décembre : cinéma d'Auxonne (élémentaire), si la programmation de film est intéressante
deuxième et troisième trimestres :

CP et CE1 : projet de classe verte (en juin)

maternelle : projet de classe cirque (en avril) et de sortie au cirque (en juin)

- Ecoles Numériques Rurales (ENR)

Une convention a été signée le 21 octobre entre le SIVOS et l'Inspection Académique en vue de doter les écoles d'ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif (qui sera installé à Tréclun), dans le cadre du plan ENR. Une subvention de 8800 € sera versée par l'Inspection Académique ; elle représentera 80% de l'investissement ; le montant restant sera pris en charge par le SIVOS.

- remerciements

la classe de CM1 s'est vue doter d'une imprimante neuve,

la direction de la maternelle a bénéficié d'un ordinateur neuf,

un bureau a été aménagé pour la direction de l'élémentaire à Tréclun,

de nombreux travaux ont été réalisés en maternelle (radiateurs, peinture, installation électrique).

- questions diverses

Madame Jovignot souhaite savoir comment se sont passés les stages de remise à niveau de juillet et août : celui de juillet a été annulé car le nombre d'élèves était insuffisant, celui d'août a accueilli trois élèves.

Madame Jovignot pose la question de l'intervention du Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté sur le RPI : le RASED est toujours présent sur la circonscription, mais ses interventions sont davantage centrées sur les écoles à gros effectifs.

Madame Jovignot demande un état du projet de modification des secteurs de collège : une enquête a été effectuée par le SIVOS ; les réponses étant partagées entre Genlis et Auxonne, avec une préférence pour Auxonne, les maires souhaiteraient que le Conseil Général laisse aux parents d'élèves du RPI le choix de leur collège.

Madame Dhainaut fait remarquer que le poste d'Emploi de Vie Scolaire attribué par l'Inspection Académique à la maternelle a été supprimé et ne sera pas remplacé.

- Le prochain conseil d'école est fixé au 4 février 2011

- la séance est levée à 19h10

La secrétaire de séance

La Directrice de l'école
Maternelle

Le Directeur des classes
élémentaires

Nathalie VADOT LAPORTE

Laurence DHAINAUT

Frédéric COLLE